

Dialogue social, automne 2020

Quelques constats portés par les associations membres du CAPAS

- Les situations socio-économiques engendrées par la Covid-19 ont demandé un travail en sus de la charge de travail quotidienne pour les associations.
- Un important travail de réseau a été fait, notamment avec les associations membres du CAPAS. Malheureusement, toutes les structures débordent de travail et il n'est pas possible de répondre aux besoins de tout le monde.
- La crise s'installe et l'urgence n'est plus palpable : la recherche de fonds devient plus compliquée. Les fonds d'aide se vident malgré les situations qui s'accumulent.

Pour le public accueillis il y a urgence sanitaire, urgence économique, urgence de logement et urgence alimentaire :

- Les femmes sont les premières victimes de la crise économique. Le coût de leur travail est l'une des premières variables d'ajustement utilisée par les employeurs.ses pour rééquilibrer un budget serré et directement impacté par la crise économique.
- Souvent seules, élevant un ou plusieurs enfants, sans statut légal, les femmes ont perdu leur travail dans le secteur de l'économie domestique du jour au lendemain. Elles se retrouvent sans ressources, n'ont pas d'économie et ne peuvent pas prétendre à des assurances sociales. Les femmes de 50 ans et plus ont une situation particulièrement préoccupante.
- Les travailleuses du sexe sont durement et durablement impactées aux niveaux sanitaire, économique et du logement. Plusieurs femmes ont été mises à la porte de leur habitation sans ménagement par des logeurs qui pratiquent des prix usuriers. Les travailleuses du sexe étant majoritairement indépendantes, les allocations perte de gain liées à la Covid-19 sont minimales.
- Plusieurs femmes ont des salaires à peine suffisants dans des circonstances normales et dont l'indemnisation du chômage partiel (80% du salaire moyen) ne permet pas de couvrir les charges courantes (loyers, primes d'assurances maladie et frais médicaux). Pour ces familles, à faibles revenus, même une perte de gain de quelques centaines de francs peut être problématique car elles n'ont pas de réserves financières pour compenser le manque à gagner. Nous constatons que les personnes qui avaient des économies, et tenaient jusqu'à présent grâce à elles, arrivent au bout de leurs ressources propres.
- Les personnes exposées à la précarité sans statut légal ont peur d'émarger à l'aide sociale, car cela serait noté dans leur dossier et rendrait impossible l'accès au permis. La situation est quasi similaire pour les détenteurs.trices d'un permis B, avec la crainte que ce dernier ne soit pas renouvelé.
- La crise économique n'augure rien de bon avec des nouvelles menaces de licenciement pour cet automne (hôtellerie, vente, restauration, aéroport).

- Une menace sur le logement existe. Plusieurs femmes sont logées par des marchands de sommeil peu scrupuleux. Des femmes seules avec enfants ont dû quitter leur logement sans délai.
- Les femmes en emploi sont particulièrement exposées au niveau sanitaire (travail du sexe, économie domestique, métiers du care).
- Les associations constatent les conséquences de la précarité sur la santé: un certain nombre est touché par des maladies dites pertinentes par l'OFSP (diabète, hypertension, cancer, maladies cardiovasculaires, ...).

Revendications portées par des associations membres du CAPAS

- ⇒ **Les besoins primaires de base doivent être pourvus !** Il est impensable de gérer un quotidien familial, de penser à une formation, de construire un avenir professionnel durable sans une solution portant sur les besoins fondamentaux.

Les associations demandent :

- Que le moratoire du SEM soit maintenu (renouvellement de permis de séjour et aide sociale).
- Qu'un appel aux dons soit fait de manière collective par les associations aux fondations, notamment à la Chaîne du bonheur, pour réapprovisionner les fonds d'aide.
- Que le projet de loi cantonal pour l'indemnisation en cas de perte de revenus soit mis en œuvre.
- Qu'une suite soit donnée à ce projet de loi afin de soutenir les personnes en précarité actuellement.
- Qu'un gel des mises en poursuite pour non paiements des primes et des loyers soit annoncé.
- Que les barèmes de l'aide sociale soient revus à la hausse.
- Que les demandes d'aides soient traitées plus rapidement par l'administration (SAM, PCFam, SPC).
- Que le revenu hypothétique des PCFam soit aboli.
- Qu'un revenu de base universel soit mis en place !

CAPAS/04/09/2020